

# LES NOUVELLES

de Saint Etienne de Chomeil

3ème trimestre 2015

## Permanence de l'équipe municipale

Samedi

31 oct, 28 nov, 30 jan  
de 10 à 11 heures

## AGENDA

### Repas du C.C.A.S

le 5 déc à partir de 12h.

### Club des Aînés

11 nov 14h, concours de belote

22 nov 12h moules-frites

17 déc 12h30, repas de Noël et spectacle

### Les Troubadours

12 dec, chorale pour la présentation de la crèche.

### Petit à petit

Balade de saison créative :

automne 1er nov,  
hivernale 24 jan.

Eveil musical : 7 nov, 19  
déc, 9 jan, 6 fév.

21 nov atelier

décorations de Noël,  
12 déc décoration du sapin de la commune

### Saison culturelle Pays Gentiane

Saint Etienne,

salle polyvalente

dimanche 29 nov. 14h30

Sophie qui parcourt depuis 6 ans **les chemins de Saint-Jacques de Compostelle**, vient nous faire partager ses voyages, rencontres, anecdotes...

Tarif plein 7€, réduit 4€, gratuit moins de 12ans.

Les personnes domiciliées sur la commune qui veulent s'inscrire sur la **liste électorale** doivent le faire avant le 31/12/2015.

## OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Débutés mi-juillet avec un arrêt congés de deux semaines, les travaux « opération cœur du village » réalisés par l'entreprise ROGER MARTIN devaient se poursuivre jusque vers fin octobre. A ce jour, on peut constater un retard de deux à trois semaines dû à plusieurs raisons :

chantier continuellement ralenti à cause de la circulation, problèmes avec les réseaux enterrés, délais d'intervention des entreprises ERDF et Orange (ceci entraînant un arrêt des travaux sur certains secteurs). Manque d'organisation de l'entreprise dans le phasage des travaux avec pour conséquence la repose de nombreuses bordures et caniveaux suite à leur détérioration au passage des véhicules. Retard sur la pose du dallage du parvis de l'église provoqué par la difficulté du choix du dallage devant prendre en considération l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et les problèmes techniques liés à l'écoulement des eaux de surface.

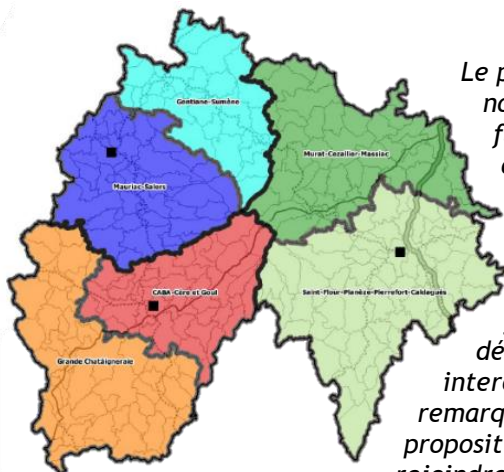


A noter que des travaux supplémentaires ont été demandés par la commune à l'entreprise ROGER MARTIN : le raccord de 7 habitations au réseau d'assainissement séparatif (dépendance de 16000€/HT qui sera imputée au budget assainissement), le passage d'un câble dans le réseau Orange souterrain en prévision de l'installation de la fibre.

La circulation et le stationnement seront encore perturbés jusqu'à la fin du chantier. Il y a eu des moments très difficiles pour les riverains et il a été demandé plusieurs fois à l'entreprise de renforcer la signalisation du chantier et de sécuriser les tranchées.

## INTERCOMMUNALITE

Le préfet a présenté, une proposition de nouvelle carte intercommunale qui, après fusion de territoires, ferait passer le nombre d'intercommunalités de dix-huit à six. Les conseils municipaux et intercommunaux ont jusqu'à début décembre pour faire des contrepropositions, les nouveaux territoires devant entrer en vigueur en janvier 2017. Ensuite la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) se penchera sur les remarques et amendements à apporter. Selon les propositions du Préfet, le Pays Gentiane devrait rejoindre Sumène-Artense et les communes de Lanobre et Beaulieu. La nouvelle entité avoisinerait ainsi les 15.000 habitants.



## RESTAURATION DE L'AUTEL de la 1<sup>ère</sup> chapelle de droite

Il est encore possible de souscrire pour la restauration de l'Autel (19000€), achat de la vitrine sécurisée pour l'exposition d'objets liturgiques (20000€), l'installation de systèmes anti intrusion et antivol (5100€). La fondation du Patrimoine soutient la commune en apportant la possibilité de déduction fiscale (66% pour les particuliers) et en abondant les dons par une subvention. Demander le bon de souscription à la mairie ou par internet [www.fondation-patrimoine.org/31863](http://www.fondation-patrimoine.org/31863)

## LES DELIBERATIONS / REALISATIONS

- **Travaux toilettes publiques.** pour répondre aux règles d'accessibilité du bâtiment en termes de dimensions, il a fallu rehausser le local en construisant un nouveau linteau. L'entreprise Frosio chargée de la maçonnerie a chiffré cette modification à 1800€/HT
- **Restauration de l'ancien presbytère.** Le cabinet Ligne Droite A retenu pour effectuer l'étude et le suivi des travaux de rénovation du bâtiment pour la création de 2 logements a proposé un projet pour la restauration intérieure d'un montant de 131 818€/HT auquel il faut rajouter les honoraires d'un montant de 11 370€. Ce projet important pour la commune permettrait d'avoir une offre de logements pour de nouveaux foyers et d'accueillir des futurs salariés de l'entreprise BIOVITIS. Vu le montant important des travaux, il est nécessaire de solliciter des subventions (Leader+, DETR, FIL, etc.). Le début des travaux est prévu pour début 2016.
- **Travaux routiers.** Suite à la fissuration importante du revêtement, il a été décidé de procéder à la réfection de la route allant du croisement du CD205 au village de Mont de Bélier ainsi qu'à l'intérieur du village d'Albagnac et une portion de route desservant le village de Cachebeurre. Suite à la réception de 3 devis, le conseil a opté pour des travaux en bicouche à effectuer par l'entreprise Eurovia pour un montant de 24900€/HT. Les travaux ont été réalisés courant octobre.
- **Soutien pour les travaux de réhabilitation du centre hospitalier de Mauriac.** Le conseil municipal a apporté son soutien au centre hospitalier pour son maintien et pour la réhabilitation de tous ses services.
- **Accessibilité des établissements recevant du public - ERP.** La loi du 11/02/2005 impose que tous les ERP, de catégories 1 à 5 soient accessibles à tous les usagers quel que soit le type de handicap, avant le 1/1/2015. N'ayant pu respecter cette échéance, la commune s'est engagée dans un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP), pour son patrimoine d'ERP restant à mettre en accessibilité. L'Ad'AP déposé auprès du préfet du département comporte un état des lieux du patrimoine bâti sur lequel il porte et présente les travaux et autres actions nécessaires pour la mise en conformité. La programmation des travaux s'étalera sur 3 ans dans les conditions prévues à l'article L.111-6-7 du CCH.
- **Fixation du tarif de la taxe d'assainissement**
  - habitations raccordées au réseau d'assainissement du bourg. Proposition de réviser le calcul de la taxe d'assainissement, le montant élevé de la mise aux normes du réseau ayant engendré des hausses de tarif sur les années précédentes. La taxe collectée doit au moins permettre le remboursement des intérêts des emprunts. Décision d'augmenter la taxe pour 2015 qui sera de 1,05€/m3 d'eau consommée (au lieu de 1€/m3) plus le forfait de 65€ (inchangé) par compteur ou par raccordement.
  - habitations raccordées au réseau d'assainissement de Neuville. La station d'épuration et les réseaux de Neuville sont en service depuis 10/2014. Pour 2015, le conseil a choisi d'appliquer les mêmes règles de calcul que celles du bourg. 1,05€/m3 d'eau consommée plus un forfait de 65€ par compteur ou par raccordement.
  - Société BIOVITIS : révision du calcul de la taxe d'assainissement, inchangée depuis 2011 qui sera de 0,72€/m3 d'eau rejetée (au lieu de 0,67€/m3) plus le forfait de 40€ (identique) par compteur.
  - A noter qu'une redevance 2015 pour modernisation des réseaux de collecte de 0,235€/m3 sera collectée et reversée à l'agence Adour Garonne.
- **Consultation d'organismes pour emprunt.** Dans le cadre de l'opération cœur de village, plusieurs organismes financiers vont être consultés pour pouvoir effectuer l'emprunt voté lors du budget principal.
- L'entreprise Eiffage va remplacer le réseau basse tension au Muratet (à l'entière charge du syndicat d'énergie du Cantal). **Eclairage public :** les lampes à vapeur de mercure, interdites de mise sur le marché, vont être progressivement remplacées lors de chaque maintenance. Afin de réaliser des économies d'énergie assez conséquentes, des minuteurs vont être installés dans le bourg et dans la plupart des villages de la commune pour permettre l'arrêt de l'éclairage la nuit de 23H à 6H du matin.

## ANIMATIONS



Le comité de jumelage Riom-Pays Gentine a reçu durant deux jours 26 Fourasins du comité de jumelage de Fouras Aix. Un pique-nique a été organisé dans la salle polyvalente de



Saint Etienne mêlant les spécialités culinaires des deux régions.

Petit festival de Music'Trad organisé par l'association des Troubadours. Un ensemble musical de 25 musiciens, composé d'une dizaine d'instruments différents, le tout orchestré par l'association « Acampar ». Toute une journée de musique traditionnelle, de chants occitans et de danses trad ' avec l'association « La Grande » et les Mâchicoulis.



ETAT CIVIL

Inhumation le 17/08/2015 de Mme Denise DUPONT née LAURICHESSE

Mairie de Saint-Étienne de Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15, stetiennechomeil.mairie@wanadoo.fr

Équipe de publication : Articles rédigés par la municipalité.

Impression : -- [ IMPRIMERIE BESSE 15400 Riom-ès-Montagnes ] ---